Nations Unies S/PV.5751



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5751e séance

Vendredi 28 septembre 2007, à 10 h 15
New York

Président :	M. Ripert	(France)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. De Gucht
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Churkin
	Ghana	M. Yankey
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Craxi
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Chávez
	Qatar	M. Al-Nasser
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Slovaquie	M. Kubiš

Ordre du jour

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

07-52102 (F)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé, Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Ministre des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé, et je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Je voudrais également saluer la présence dans la salle du Conseil de sécurité de M. Ján Kubiš, Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie; de M. Karel De Gucht, Ministre des affaires étrangères de la Belgique; et de M. Vittorio Craxi, Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Italie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé, Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Ministre des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne.

Je souhaite la bienvenue à M. Moratinos Cuyaubé, et je lui donne la parole.

M. Moratinos Cuyaubé (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier sincèrement les membres du Conseil de sécurité de m'offrir l'occasion de prendre la parole devant le Conseil en tant que Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour l'informer des activités et des priorités de notre organisation. Cette tradition nous permet de partager certaines des réflexions de l'OSCE, en tant qu'organisation régionale reconnue depuis 1993 en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

L'OSCE offre son appui au Conseil de sécurité dans l'exercice de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui incombe. Les trois dimensions de l'OSCE – humaine, politico-militaire et économico-environnementale – nous ont permis de coopérer dans la prévention des conflits et le règlement des crises, de même que dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ainsi que dans le respect des droits de l'homme, la démocratisation, la protection des minorités et la sécurité environnementale.

L'ONU et l'OSCE sont liées par la même volonté de renforcer un ordre international fondé sur des règles, sur le respect des droits de l'homme et sur la coopération en matière de sécurité entre les États et les sociétés. Les États de l'OSCE se sont engagés à répondre à l'appel de l'ONU en adoptant, en mars 2006, la Déclaration de coopération avec l'Organisation des Nations Unies. Cette déclaration renforce notre coopération et appuie la résolution 1631 (2005) du Conseil de sécurité, réaffirmant ainsi les engagements de l'OSCE en tant qu'organisation régionale.

La présidence actuelle a renforcé l'objectif suprême de l'OSCE, à savoir forger une Europe qui soit, à la fois, libre et en paix avec elle-même, et consciente de l'interdépendance des problèmes liés à la sécurité et de la nécessité de coopérer dans un environnement marqué par la mondialisation et l'interdépendance. Pour l'Espagne, l'OSCE est bien plus qu'un ensemble d'institutions fournissant une aide à ses États membres. L'OSCE ne se limite pas aux 19 missions sur le terrain déployées dans 17 pays et elle est bien plus qu'un forum permanent de dialogue basé à Vienne.

L'OSCE incarne avant tout un projet d'une importance stratégique; l'expression de la volonté commune de 56 pays d'œuvrer ensemble à un avenir plus sûr et plus prospère. Cette notion donne à l'OSCE un caractère unique, compte tenu du nombre de ses membres et de son expérience, et compte tenu également de l'égalité des États qui y participent et de l'ampleur du territoire qu'elle couvre, qui s'étend de Vancouver à Vladivostok.

L'Espagne a conscience que les principaux objectifs de l'Organisation n'ont pas encore été atteints

et que de nouveaux défis sont apparus, lesquels ont d'ailleurs guidé les travaux et les efforts de la présente présidence. L'Europe a sans nul doute enregistré d'importants progrès depuis l'Acte Final d'Helsinki en 1975. Des murs sont tombés, des familles ont été réunies, et des guerres et des conflits tragiques ont été réglés. Nous avons le sentiment d'avoir évolué vers la nouvelle Grande Europe, ainsi que le reflète la Charte de Paris.

Lorsque l'Espagne s'est portée candidate à la présidence de l'OSCE, elle était parfaitement consciente de tous ces défis. L'année 2007 a été une année pleine de défis pour l'OSCE et il convient de renouveler l'appel aux États membres pour qu'ils travaillent de concert de manière à surmonter les obstacles, à rapprocher leurs positions et à permettre à un consensus constructif de se faire jour. Ces derniers mois, plusieurs incidents graves ont eu lieu en Géorgie, aussi bien en Abkhazie que dans la zone de conflit entre la Géorgie et l'Ossétie du Sud. Ces incidents nous préoccupent et mettent en lumière la nécessité de renforcer la confiance et la coopération.

Tout au long de l'année, les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE, avec le soutien actif du Représentant personnel de la présidence espagnole, M. José Borrell, ont poursuivi leurs efforts pour faciliter un règlement pacifique au conflit du Nagorno-Karabakh. Les efforts intensifs de médiation n'ont pas encore donné de résultats décisifs, mais les parties restent déterminées à négocier en vue de parvenir à un compromis.

Par ailleurs, l'OSCE s'emploie à faciliter un règlement sur la question de la Transnistrie en participant aux négociations de la formule cinq plus deux, de concert avec les médiateurs de la Fédération de Russie et de l'Ukraine ainsi qu'avec les observateurs des États-Unis et de l'Union européenne. Au cours des 18 derniers mois, nous nous sommes efforcés de convaincre les parties de négocier, puisqu'à l'image d'autres États de l'OSCE, nous sommes convaincus que les négociations selon cette formule sont le moyen le plus prometteur de parvenir à un règlement durable permettant à la Moldavie d'envisager l'avenir avec sérénité.

Nous approchons du moment où une décision sera prise sur le statut futur du Kosovo. Les efforts pour trouver une solution juste et durable qui contribuera à la stabilité de la région ont été appuyés par l'OSCE et par la présidence espagnole, bien que nous ayons maintenu une position neutre au fil des ans concernant la question du statut, ce qui a d'ailleurs été reconnu par toutes les communautés du Kosovo.

L'impartialité, toutefois, n'est pas synonyme de non-engagement. Bien au contraire. Même si l'OSCE n'est pas intervenue directement dans les négociations sur le statut, elle a contribué sur le terrain à l'établissement des conditions propices à son application. Nous sommes disposés à rester au Kosovo afin de superviser la protection des droits des communautés, en particulier en ce qui concerne la décentralisation et la protection des sites culturels et religieux.

Les pays d'Asie centrale jouent un rôle essentiel et crucial pour renforcer la sécurité dans toute la zone de l'OSCE. La fragilité de l'Afghanistan, la menace terroriste, le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée, ainsi que de graves obstacles structurels, tels que la gestion des ressources en eau, posent de véritables défis urgents à notre organisation. Nous ne saurions ignorer le fait que la situation en Afghanistan a des répercussions sur la sécurité de toute l'Asie centrale. À cet égard, l'OSCE élabore des projets pour la gestion des frontières, en particulier au Tadjikistan. Nous espérons que l'Afghanistan participera à ces projets de sécurité commune.

Le Kazakhstan a annoncé sa candidature à la présidence de l'OSCE, annonce qui a été accueillie favorablement par l'Organisation pour plusieurs bonnes raisons. La candidature kazakhe est la première venant d'une ancienne république soviétique et la première d'un État d'Asie centrale. Cette candidature représente une grande chance pour le Kazakhstan, pour l'Asie centrale et pour l'OSCE dans son ensemble. Pour l'heure, il n'y a pas encore de consensus quant à la date de la présidence kazakhe. L'Espagne s'emploie activement à la recherche d'un consensus entre tous les États de l'OSCE sur cette décision importante.

La présidence espagnole de l'OSCE note avec grande préoccupation l'impasse actuelle concernant la future mise en œuvre du Traité sur les forces classiques en Europe. Ce traité est un pilier de la sécurité européenne depuis 1990 et il nous paraît indispensable d'empêcher tout retour en arrière. La présidence de l'OSCE demande donc à tous les États parties de redoubler d'efforts et de faire preuve de la souplesse nécessaire pour trouver une solution à cette impasse, dans un esprit de confiance, de transparence et de coopération mutuelle. Le Conseil ministériel de Madrid

offrira l'occasion de redonner un élan au processus auquel l'Espagne participe activement.

La présidence espagnole a agi de manière équilibrée et concrète et elle a fait de la lutte contre le terrorisme sa première priorité. Cette année nous avons organisé quatre grandes conférences sur la coopération judiciaire dans le domaine pénal en matière de lutte contre le terrorisme, sur la coopération entre les secteurs public et privé dans la lutte contre le terrorisme, sur la sécurité des documents de voyage et, il y a deux semaines, sur les victimes du terrorisme. En outre, une conférence sur l'incitation au terrorisme et l'utilisation d'Internet à des fins terroristes est également prévue.

La présidence espagnole a également encouragé une réflexion au sein de l'OSCE sur la sécurité économique et environnementale, un accent particulier étant mis sur la menace que représentent la dégradation des sols et la gestion de l'eau. Je suis convaincu que l'OSCE peut servir de plate-forme de dialogue et de réseau de coopération en matière de sécurité environnementale, car nous sommes conscients que ces domaines font partie intégrante du concept général de sécurité.

En 2007, nous avons renforcé la dimension humaine de l'OSCE et nous avons encouragé la promotion des sociétés diverses et pluralistes, question qui est intimement liée à la volonté d'asseoir la démocratie dans tous les États et dans toutes les sociétés. La diversité est aujourd'hui une réalité pour toutes nos sociétés et sans respect de la diversité, tout dialogue est inutile. À l'heure où nous entrons dans le XXIe siècle, cette question devrait être à l'avant-plan de nos préoccupations et l'initiative de l'ONU pour l'Alliance des civilisations constitue un bon outil pour gérer et actualiser la question de la diversité dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation, des migrations et des médias.

L'OSCE a largement contribué à la promotion de la tolérance et de la non-discrimination, puisqu'elle est elle-même une alliance de civilisations en action. La conférence sur les défis posés par l'islamophobie, qui sera organisée, à l'initiative de la présidence de l'OSCE, à Cordoue les 9 et 10 octobre prochains, s'inscrit dans le contexte du renforcement de la dimension humaine. Elle traduit notre conviction qu'il faut promouvoir la tolérance et la non-discrimination pour obtenir une coexistence harmonieuse sous tous ses aspects.

Pour l'OSCE, la liste des tâches à entreprendre est loin de raccourcir et elle s'allonge avec l'apparition de chaque nouveau défi.

Naturellement, l'ordre du jour du Conseil ministériel de l'OSCE est ambitieux. Au cours des derniers mois de la présidence espagnole, nous nous efforcerons de parvenir à un consensus sur des décisions particulièrement importantes dans des domaines tels que la sécurité environnementale, le renforcement des sociétés pluralistes, l'intensification de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et de lutte contre la traite des êtres humains.

Présider l'OSCE est un véritable défi, car c'est un instrument politique qui, par nature et en raison de son évolution, gère les tensions qui existent en Europe et les menaces à la sécurité et aux perspectives de progrès. C'est pourquoi la responsabilité de la présidence de l'OSCE est un défi passionnant pour la cohésion de 56 États autour d'une vision partagée : la vision d'une Europe libre vivant en paix avec elle-même, vision née à Helsinki, renforcée à Paris et à Istanbul, et aujourd'hui, nous nous efforçons de lui faire une place au sein de l'Organisation.

Je considère qu'elle tire aussi sa force de sa coopération avec l'ONU, car nous avons instauré un cadre de coopération en matière de sécurité, basé sur des valeurs et règles démocratiques, en tant que moyen de lutter contre les lacunes et les inégalités qui existent encore aujourd'hui.

Le Président : Je remercie M. Moratinos pour son exposé.

J'invite maintenant le Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie, S. E. M. Jan Kubiš, à prendre la parole.

M. Kubiš (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Moratinos de son exposé et de ses explications très intéressantes sur le travail de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sous la présidence espagnole. Il est vrai que ce dont l'OSCE a besoin actuellement, c'est de ce type d'attitude réaliste que nous constatons dans les activités quotidiennes de la présidence actuelle. L'approche adoptée par l'Espagne est fondée sur le principe des trois « p » : priorité, persévérance et patience, qui a prouvé son efficacité. Je me félicite particulièrement du débat intense sur les thèmes prioritaires de l'OSCE, que l'Espagne a engagé bien avant le Conseil ministériel. Je pense que lors de

l'examen des résultats à la fin de l'année, le bilan de la présidence espagnole sera considéré comme très positif.

Cette année, pour la première fois, l'OSCE organise ses travaux dans le cadre d'une structure à trois comités. La Slovaquie a eu le privilège de présider les travaux du premier de ces comités, le Comité de sécurité. Je peux maintenant confirmer que notre coopération en cette qualité avec la présidence espagnole est excellente et efficace. La Slovaquie a proposé de préparer une étude pour l'OSCE sur les normes et principes de base de l'organisation dans le domaine du secteur de la sécurité et de la réforme de la gouvernance. Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, ce thème était également celui de la présidence slovaque du Conseil de sécurité; cela a dynamisé les travaux de l'ONU et donnera lieu prochainement, je l'espère, à la présentation, par le Secrétaire général, d'un rapport sur la réforme du secteur de la sécurité. Je suis particulièrement reconnaissant à la présidence espagnole d'avoir compris et fortement appuyé cette idée.

Je voudrais également saluer les efforts du Président en exercice visant au règlement pacifique des conflits interminables qui se poursuivent sur le territoire de l'OSCE. La nomination, par la présidence espagnole, d'un représentant personnel était la décision appropriée et opportune à prendre après l'incident qui a eu lieu en août en Géorgie et, à mon avis, une telle mesure mérite d'être considérée dans d'autres situations de ce genre. Les efforts en vue de renforcer le dialogue et d'éliminer les discours agressifs entre les parties ennemies à tout conflit gelé méritent également d'être soulignés.

Cependant, ce ne sont pas seulement les conflits prolongés qui requièrent notre attention. Je suis tout à fait d'accord qu'il est nécessaire de renforcer le rôle de l'OSCE au Kosovo. Ce sera très important dans les jours, les mois et même les années à venir. Le savoir-faire de l'OSCE est irremplaçable et pourrait être très utile en matière de coopération avec d'autres secteurs multilatéraux, y compris, je l'espère, très prochainement l'Union européenne.

Au-delà des nouvelles idées et concepts mentionnés par le Président en exercice Moratinos, je voudrais mettre en lumière certains domaines et expériences plus traditionnels dont nous, qui travaillons au sein de l'OSCE, tirons parti. Tout d'abord, je voudrais mettre l'accent sur la prévention des conflits en tant que telle. J'espère vivement que les efforts du Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, pourront s'appuyer sur les expériences de l'OSCE. Je puis dire que, en notre qualité de membre tant de l'OSCE que de l'ONU, nous œuvrerons autant que possible à unir les deux organisations, y compris dans ce domaine, de manière qu'elles travaillent mieux et, autant que faire se peut, ensemble.

Le deuxième domaine est celui des nouvelles menaces et enjeux. Nombre d'entre eux ont été mentionnés par le Président en exercice. Je voudrais en mentionner un seul : l'expérience de l'OSCE dans le domaine des armes légères et de petit calibre. À cet égard, nous, au sein de l'OSCE, avons donné un modèle à la communauté internationale tout entière, et je suis heureux que ce modèle ait été suivi; de nombreux enseignements tirés de l'expérience de l'OSCE sont appliqués dans d'autres régions du monde.

Le troisième domaine est celui des droits de l'homme, du respect des minorités, du renforcement des institutions démocratiques et tout ce qui relève de ce volet particulier des activités essentielles de l'OSCE. Pour mettre en lumière un point particulier, je voudrais mentionner le travail de l'OSCE, très vivement encouragé par la présidence actuelle, dans le domaine de la lutte contre l'intolérance et les efforts faits pour favoriser la compréhension entre les cultures et les religions, car c'est effectivement une tâche qui nous incombe à tous, non seulement pour aujourd'hui mais également pour demain.

Les missions sur le terrain sont un autre domaine que je considère extrêmement important dans les travaux de l'OSCE. J'ai mentionné le Kosovo, mais il y en a beaucoup d'autres. À cet égard, l'OSCE est un très bon partenaire du système des Nations Unies. Différents bureaux de l'ONU ainsi que la famille élargie des Nations Unies sont présents dans différentes parties du monde où l'OSCE est également active.

Les affaires politiques et militaires et les mesures visant à renforcer la confiance et la sécurité sont un autre domaine dans lequel l'OSCE joue un rôle de pionnier et auquel nous travaillons très dur. C'est également un domaine dans lequel nous pouvons coopérer avec l'ONU. Je voudrais me faire l'écho du Président en exercice, M. Moratinos, qui a parlé de la mise en œuvre du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (traité FCE). Le traité FCE

est la pierre angulaire de la sécurité européenne, et en Slovaquie, nous l'apprécions grandement. J'espère que nous trouverons une solution aux difficultés auxquelles le traité FCE se heurte actuellement.

L'OSCE est une bonne enceinte pour les consultations et la coopération entre pairs, et c'est une enceinte ouverte à tous. C'est pourquoi je voudrais citer le Président en exercice, le Ministre des affaires étrangères Moratinos, qui a souligné l'importance de la candidature du Kazakhstan à la présidence de l'OSCE. Mon pays est favorable à cette présidence, non seulement en raison de nos relations bilatérales, mais aussi parce qu'il est important que le représentant d'un des pays d'Asie centrale qui sont membres de l'OSCE préside l'organisation.

Notre travail avec d'autres partenaires de coopération est important, et l'Afghanistan est une région dans laquelle nos efforts communs visant à faciliter les processus de stabilisation et de développement sont extrêmement utiles.

Un dernier point à signaler, en ce qui concerne la valeur ajoutée qu'apporte l'OSCE : je voudrais mentionner la coopération avec d'autres organisations internationales, y compris le système des Nations Unies, et également les organisations non gouvernementales. Je pense que ce domaine doit encore être développé : nous devons faire davantage lorsque nous parlons du rôle de l'ONU.

Je voudrais, pour terminer, insister une fois encore sur notre adhésion, que ce soit en tant que membre de l'OSCE ou membre de l'ONU, au travail de l'OSCE et sur notre soutien de la présidence espagnole de l'OSCE. Je souhaite à M. Moratinos plein succès dans ses efforts.

Le Président : J'invite maintenant le Ministre des affaires étrangères de la Belgique, S. E. M. Karel De Gucht, à prendre la parole.

M. De Gucht (Belgique) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir organisé cette séance d'information. Par ailleurs, je remercie notre collègue, M. Moratinos, en sa qualité de Président en exercice de l'OSCE, pour son exposé sur les activités de l'OSCE, qui donne une vue d'ensemble, mais aussi un vue synthétique et pratique de sa présidence très appréciée.

En tant qu'ex-Président en exercice et toujours membre de la Troïka de l'OSCE, je suis très bien placé pour comprendre le défi que représente une telle présidence, et je voudrais l'assurer du plein soutien de la Belgique pour ses efforts afin de faire avancer le programme de l'OSCE, qui a été décidé lors de la dernière réunion ministérielle à Bruxelles, en décembre dernier.

En tant qu'organisation régionale en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSCE continue à être un acteur régional important. À travers sa conception unique de la sécurité, qui englobe des dimensions politico-militaire, économico-environnementale et humaine, et par sa présence sur le terrain, l'OSCE constitue un facteur de stabilisation dans la région.

Je veux juste dire un mot sur le Kosovo. Pour l'OSCE, qui est très présente sur le terrain, la problématique du mandat ne se pose pas. Il y a certainement moyen de renforcer davantage les liens entre l'ONU et l'OSCE, en respectant leurs mandats respectifs. À cet égard, je pense en premier lieu à une coopération pratique et opérationnelle sur le terrain et entre les deux secrétariats.

La situation tendue en Géorgie, tant en Abkhazie qu'en Ossétie du Sud, est sans doute un exemple concret justifiant une pareille coopération entre les organisations. Spécifiquement, en ce qui concerne l'incident du 6 août en Géorgie, je remercie la présidence espagnole pour les efforts entrepris afin de clarifier les origines de cet incident. J'en appelle à tous les acteurs concernés pour qu'ils assument leur pleine responsabilité pour que de tels incidents puissent être évités à l'avenir.

Je remercie le Président en exercice pour son exposé, et je voudrais lui souhaiter plein succès pour la réunion ministérielle de Madrid. Je lui assure le plein soutien de la Belgique en tant que membre de la Troïka.

Le Président : J'invite maintenant le Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Italie, M. Vittorio Craxi, à prendre la parole.

M. Craxi (Italie) : Je suis particulièrement honoré de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser au Conseil de sécurité en cette occasion importante.

Je voudrais, tout d'abord, féliciter le Ministre Moratinos Cuyaubé pour son exposé, et surtout pour l'efficacité de son action en tant que Président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ainsi que pour les résultats obtenus jusqu'à présent par l'organisation sous sa direction.

À la dernière réunion ministérielle de l'OSCE, qui a eu lieu à Bruxelles en décembre 2006, et à laquelle j'ai eu l'honneur de représenter mon pays, on a rappelé l'attachement de l'Italie à l'OSCE, tout en souhaitant l'amélioration du niveau de confiance parmi tous les États participants à l'organisation.

Je souhaite exprimer mon appréciation du fait que l'action de la présidence espagnole, tout comme celle de la présidence belge qui l'a précédée, a été constamment inspirée par cet objectif. Nous avons approuvé les priorités que le Ministre Moratinos Cuyaubé a fixées pour l'organisation au cours de cette année, et je saisis cette occasion pour confirmer à la présidence espagnole notre soutien pour que son mandat soit mené à bien.

L'Italie est convaincue que l'OSCE demeure un instrument efficace pour rechercher, sur la base du consensus, des solutions aux problèmes qui continuent à affecter l'Europe. En effet, des différends régionaux subsistent – dans le Nagorno-Karabakh, en Géorgie, au Moldova – et nous souhaitons pour autant que, sous la direction du Ministre Moratinos, tous les États participants à l'OSCE veillent à respecter les principes qui sont à la base de l'Acte Final d'Helsinki : retenue et responsabilité, refus du recours à la force. En toute circonstance, le dialogue et la recherche de solutions partagées doivent rester la priorité. Les événements récents ont démontré que ces questions ne peuvent pas être résolues facilement et que, finalement, la volonté politique des parties intéressées reste un élément indispensable.

L'Italie est convaincue que l'OSCE peut aussi continuer de jouer un rôle important pour le futur du Kosovo et pour les communautés du Kosovo, ainsi que pour la stabilité de cette région. Dans cette perspective, nous soutenons l'action de la présidence en exercice. Nous réservons un même soutien aux autres priorités du programme de la présidence espagnole : la lutte contre le terrorisme, défi majeur de nos jours, qui peut être menée seulement en collaboration étroite entre les États et grâce au respect des principes démocratiques; la protection de l'environnement, avec une attention particulière à la dégradation et à la contamination du sol, ainsi qu'à la gestion durable des ressources hydriques; et, dans la dimension humaine, la promotion de la diversité et de la participation dans les société pluralistes, la lutte contre l'intolérance, la discrimination, la corruption et le trafic d'êtres humains. Il s'agit là de facteurs qui sont devenus incontournables dans une approche indivisible et globale de la sécurité qui est propre à l'OSCE. Nous partageons donc le choix de ces priorités, et nous croyons que tout le mérite revient à la présidence espagnole d'avoir montré que l'organisation est en mesure de relever les défis de son temps, tout comme d'avoir efficacement œuvré pour un meilleur équilibre entre ces trois dimensions. Comme on l'a dit tout à l'heure, l'OSCE est une alliance de civilisations en action.

La route qui mène à la conférence ministérielle de Madrid a déjà été bien entamée. Toutefois, des questions majeures restent ouvertes. Je voudrais ici me limiter à mentionner le régime pour le contrôle des armes conventionnelles en Europe; le règlement des conflits régionaux; la présidence future de l'organisation, c'est-à-dire son statut juridique; et l'adoption de barèmes de contribution au budget. La présidence espagnole saura néanmoins nous guider pour que le rendez-vous de Madrid soit marqué par une prise de conscience renouvelée de la part de tous les États participants de l'importance du dialogue politique dans le cadre offert par l'OSCE dans un environnement de sécurité, et de paix, en pleine évolution.

Le Président : Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil qui le souhaitent.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre Moratinos Cuyaubé pour l'exposé très utile et complet qu'il nous a présenté sur les activités de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) cette année. Je le félicite, ainsi que M. De Gucht qui l'a précédé, pour leur direction de l'organisation, qui est vivement appréciée.

L'appui britannique à l'OSCE est ancien et bien connu; il se maintiendra et sera même renforcé. Nous pensons que le travail de cette organisation, et notamment celui du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, est de grande valeur et contribue beaucoup à la sécurité et la démocratie en Europe. Nous saluons également l'accent mis par le Ministre Moratinos Cuyaubé sur les efforts déployés par l'OSCE pour améliorer la compréhension entre les religions, à travers l'Alliance des civilisations, menée par l'Espagne, et pour lutter contre l'antisémitisme et l'islamophobie. Ce sont là des aspects importants de l'action de l'organisation.

Nous apprécions que le Ministre Moratinos Cuyaubé et le Ministre Kubiš aient tous deux insisté sur le Traité sur les forces classiques en Europe (FCE).

Le régime de contrôle des armes établi par celui-ci revêt une grande importance pour la sécurité européenne dans son ensemble et pour chaque nation d'Europe. Nous aimerions voir le Traité sur les FCE modifié entrer rapidement en vigueur.

J'aimerais faire écho aux remarques de M. Kubiš et du Ministre De Gucht sur la Géorgie et les inquiétudes suscitées par les événements qui s'y sont récemment déroulés. Le compte-rendu du Président sur les travaux de l'OSCE en matière de conflits « gelés » est une très bonne chose, de même que son action quant à l'incident du 6 août relatif à un tir de missile. Nous pensons que l'ONU et l'OSCE ont toutes les deux un rôle constant à jouer pour apaiser les tensions, établir les faits et promouvoir le règlement et la prévention des conflits chaque fois que c'est possible.

Dans son rapport après l'enquête sur l'incident du 6 août, je crois que M. Zuzul a recommandé que soient mis en place des mécanismes de réaction rapide pour donner suite à son enquête, afin que l'OSCE puisse réagir plus rapidement que cela n'a été le cas lors de cet incident. J'aimerais savoir si vous avez des commentaires à faire sur la mise en œuvre de ces propositions.

Enfin, plusieurs orateurs ont parlé de l'action de l'OSCE au Kosovo, dont nous nous félicitons, notamment du travail réalisé par la mission pour préparer les élections municipales et législatives qui auront lieu le 17 novembre. Ces élections seront très importantes; elles arrivent à un moment très délicat dans l'évolution du Kosovo et, comme le Conseil le sait, le Groupe de contact s'est réuni hier au niveau ministériel, avec l'Union européenne et les Secrétaires généraux de l'OTAN et de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, il y aura encore d'autres discussions entre les parties, avec la médiation des représentants nommés par l'Union européenne, les États-Unis et la Russie. Nous exhortons les deux parties à redoubler d'efforts pour réaliser des progrès et parvenir à une solution durable.

Une fois encore, je voudrais remercier M. Moratinos Cuyaubé de son exposé et l'assurer que nous continuons à appuyer fermement sa direction et l'OSCE dans son ensemble.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à la présente séance du Conseil de sécurité à M. Moratinos Cuyaubé, Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et Ministre des affaires étrangères espagnol. Nous sommes particulièrement heureux de l'accueillir dans la mesure où le Président du Gouvernement espagnol, M. Rodríguez Zapatero, est actuellement en visite en Russie. Nous nous félicitons du rôle constructif et équilibré joué par l'Espagne en tant que président en exercice de l'OSCE. Nous apportons notre appui à la volonté de nos collègues espagnols de renforcer l'importance de l'OSCE et de lui donner un rôle accru dans la politique européenne.

La Russie a remis aux membres de l'OSCE divers documents dans ce but. Avant tout, nous mettons l'accent sur la nécessité d'adopter au plus vite une charte, sans laquelle il est impossible de faire en sorte que l'organisation travaille sur la base de règles précises et collectivement agréées, pour faire de l'OSCE une organisation internationale à part entière.

Nous sommes convaincus que l'OSCE doit jouer un rôle plus important dans l'examen des problèmes politiques et militaires, face aux nouveaux défis et menaces, y compris en termes de maîtrise des armements, pour promouvoir des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité sur le continent européen. Nous sommes favorables à un dialogue constructif dans le cadre de l'OSCE qui permettrait un renforcement équilibré de la sécurité au niveau européen.

Nous espérons que lors de la prochaine session du Conseil des Ministres des affaires étrangères des États membres de l'OSCE, qui doit avoir lieu les 29 et 30 novembre prochains à Madrid, des mesures concrètes seront adoptées pour mettre en œuvre la réforme de l'organisation. La Russie sait combien l'Espagne, et M. Moratinos Cuyaubé à titre personnel, déploient d'efforts pour faire en sorte que la réunion de Madrid soit couronnée de succès. La Russie va continuer de coopérer étroitement en vue d'aider à obtenir des résultats satisfaisants.

La délégation russe a toujours appuyé le développement global et le renforcement de liens de coopération entre l'ONU et son Conseil de sécurité, d'une part, et les mécanismes régionaux et sous-régionaux d'autre part. Ces acteurs sont appelés à se compléter harmonieusement, en s'appuyant sur la base solide que constitue la Charte des Nations Unies, notamment son Chapitre VIII, en tenant dûment compte des avantages comparatifs de chacun.

Il est bien sûr indispensable de partager clairement les tâches et de respecter pleinement le fait

que la responsabilité principale du maintien de la paix et la sécurité internationales incombe au Conseil de sécurité. Cela permettra d'exploiter au mieux les ressources de lutte contre les crises dont dispose la communauté internationale.

Nous notons avec satisfaction qu'en tant que mécanisme régional, l'OSCE a noué des relations étroites et fructueuses avec l'ONU dans un grand nombre de domaines clefs, en premier lieu pour ce qui concerne la sécurité et le règlement des conflits régionaux. Nous notons la contribution apportée par l'OSCE à la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité sur le Kosovo (Serbie). De plus, la mission envoyée par l'OSCE dans la province dans le cadre de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) joue un rôle important, en particulier en encourageant à respecter les droits de l'homme, en préparant et en tenant des élections dans la province, et assurant un suivi des médias locaux.

Durant la mission du Conseil au Kosovo cette année, les membres du Conseil de sécurité ont été les témoins de certaines lacunes importantes qui demeurent dans la mise en œuvre des dispositions principales de la résolution 1244 (1999) relatives aux normes internationales. Dans cette situation, l'OSCE doit faire davantage afin d'assurer le respect des droits de l'homme et des minorités nationales au Kosovo. Nous espérons que ce travail se fera en collaboration avec l'ONU et avec toutes les parties intéressées.

Je voudrais aborder une autre question importante relative à l'intervention de M. Moratinos Cuyaubé. Nous avons dû procéder à une enquête linguistique. Ainsi nous avons constaté que le texte espagnol original de M. Moratinos Cuyaubé, s'agissant de la situation en Géorgie, dit que ces dernières années nous avons assisté à certains incidents graves dans les conflits en Géorgie-Abkhazie et Géorgie-Ossétie du Sud. La version anglaise distribuée en séance dit que l'OSCE a aidé la Géorgie au cours de certains incidents graves. Je pense que vous reconnaîtrez, Monsieur le Président, que ce n'est pas tout à fait la même chose. Aussi nous souhaiterions que la traduction dans toutes les langues officielles de la déclaration de M. Moratinos Cuyaubé reflète cela correctement.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'assistance à la Géorgie, nous partons du principe que l'OSCE, agissant de façon équilibrée, peut aider la Géorgie à éviter les politiques de provocation qui font monter les tensions. Pour ce qui est de l'incident du 6 août, nous avons déjà exprimé notre point de vue. En raison d'une autre provocation, en liaison avec l'Ossétie, le 29 août dernier deux militaires russes, membres du bataillon mixte de maintien de la paix en Ossétie, ont été détenus. On a créé un précédent en employant la force contre des forces de maintien de la paix et en les détenant, ce qui est inadmissible par principe. De nouveau, nous demandons au Président en exercice de l'OSCE de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que les personnes détenues soient relâchées le plus rapidement possible. Ici, en effet, une réaction rapide s'impose.

Le Président : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Ce n'est certainement pas la France qui vous reprochera de veiller au respect des langues dans cette Organisation.

M. Wolff (États-Unis) (*parle en anglais*) : À l'instar des orateurs qui nous ont précédés, nous tenons à souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Moratinos Cuyaubé, Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous le remercions également du tableau très complet qu'il nous a dressé concernant les activités menées par l'OSCE sous la présidence espagnole cette année.

En jetant un coup d'œil circulaire, je constate qu'il y a sept membres du Conseil qui sont également membres de l'OSCE. Ce n'est pas un hasard s'il y a de nombreux domaines, soulignés par M. Moratinos Cuyaubé, où les intérêts et les travaux du Conseil coïncident avec ceux de l'OSCE. Cette correspondance est tout à fait la bienvenue.

Je pense qu'il serait utile pour les membres du Conseil, notamment ceux qui ne sont pas membres de l'OSCE, que M. Moratinos Cuyaubé veuille bien donner davantage de précisions sur deux questions qui intéressent particulièrement le Conseil. La première concerne l'Afghanistan, État partenaire de l'OSCE. L'Afghanistan s'est dit intéressé par un renforcement de sa coopération avec l'OSCE, en vue de renforcer sa sécurité et d'enraciner son développement démocratique. Dans une déclaration faite récemment devant le Conseil permanent de l'OSCE, la délégation afghane s'est dite tout particulièrement désireuse de travailler avec l'OSCE sur le contrôle et la gestion des frontières, la formation des agents de police, la lutte contre le trafic de stupéfiants et l'appui aux élections futures.

L'OSCE a beaucoup d'expérience et de compétences dans ces domaines, et j'aimerais savoir si Monsieur le Ministre peut prendre un moment pour nous décrire les possibilités qu'il perçoit d'accroître la coopération de l'organisation avec l'Afghanistan et d'intensifier ses activités dans ce pays.

La deuxième question que je voudrais aborder a déjà été soulevée par plusieurs autres délégations, et porte sur la situation en Géorgie et dans la région immédiate. À la lumière du tir de roquette du 6 août sur le territoire géorgien, et d'autres incidents touchant la sécurité qui ont attisé les tensions dans les régions géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, quelles sont les mesures concrètes qu'a prises l'OSCE en Géorgie pour renforcer la sécurité sur le terrain, dissuader la répétition de tels incidents à l'avenir et promouvoir une confiance accrue ente les parties? De même, au-delà du renforcement des capacités, l'OSCE envisage-t-elle de remettre en place une mission de contrôle des frontières pour la Géorgie?

Le Ministre souhaiterait-il nous faire part d'autres mesures envisagées par l'OSCE en Géorgie pour renforcer la sécurité et les mesures de confiance?

Le Président : S'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, je voudrais à mon tour, au nom de la France, saluer la présence du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Ministre Miguel Moratinos, et le remercier pour son intervention. Les priorités qu'il a détaillées sont bien de nature, selon nous, à permettre à l'organisation de répondre aux défis auxquels ses États membres sont confrontés. Nous les partageons donc pleinement.

La France est très attachée à l'OSCE, qui constitue la seule organisation rassemblant tous les États d'Europe et d'Amérique du Nord, dotée d'un mandat large. Elle a contribué au renforcement de la stabilité et de la sécurité internationales, en permettant notamment la construction d'un socle de valeurs communes. Elle est souvent perçue comme un modèle d'organisation régionale. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de préserver les conditions de l'efficacité de son action et je voudrais citer certaines de ces conditions.

La première d'entre elles, c'est la confiance entre ses membres, que nous devons nous attacher à maintenir et à renforcer, au-delà des différences d'approche inévitables sur tel ou tel dossier.

Il nous paraît ensuite particulièrement important de conserver l'équilibre entre toutes les dimensions de l'OSCE : la dimension humaine bien sûr, mais aussi la dimension économique et la dimension de sécurité. C'est dans sa conception globale de la sécurité et de la coopération, que l'OSCE trouve toute sa valeur.

La troisième condition, c'est l'impartialité. L'OSCE dispose d'une expérience reconnue pour traiter des conflits dans sa zone géographique, qui fait d'elle en particulier un acteur essentiel du règlement des conflits caucasiens. L'OSCE joue aussi, comme l'a souligné M. Moratinos, un rôle très positif au Kosovo, qu'il convient de soutenir. C'est grâce à son impartialité, unanimement reconnue, qu'elle est en mesure de jouer le rôle positif qu'elle joue.

Un autre élément essentiel tient à la capacité de l'OSCE à s'adapter à l'évolution du monde. Les défis d'aujourd'hui ne sont plus ceux de la guerre froide. L'OSCE aussi doit savoir évoluer. La réforme adoptée en 2006 au Conseil ministériel de Bruxelles, comme cela a été rappelé, a permis d'améliorer le fonctionnement de l'OSCE en renforçant la transparence de son fonctionnement et la capacité des États membres à évaluer le travail accompli. La France est prête à travailler à des projets concrets de revitalisation dans toutes les dimensions de l'action de l'organisation, en particulier la dimension politico-militaire.

Pour la France, le soutien à la démocratisation et la promotion des droits de l'homme demeurent les activités essentielles de l'organisation. Elles comptent non seulement parmi les missions fondatrices de l'OSCE, mais contribuent surtout à la sécurité dans l'espace européen, et nous voulons à cet égard saluer le rôle essentiel du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, dans l'observation des élections dans la zone OSCE et nous voudrions encourager tous les États membres à accueillir, comme elle le fait, ses missions lors des échéances électorales majeures.

Enfin, l'OSCE doit veiller à travailler en étroite coordination avec les autres organisations internationales et régionales. Nous nous réjouissons à ce titre de la tenue de la présente séance du Conseil, qui constitue une démonstration de la vitalité de la coopération entre l'ONU et l'OSCE, à laquelle nous attachons tous une grande importance.

Il ne fait en effet aucun doute que l'efficacité de l'action de la communauté internationale sur le

continent européen ne sera que renforcée par une coopération plus étroite entre les deux organisations, en particulier en matière de prévention des conflits, de sortie de crise, de promotion des droits de l'homme et de la démocratie, et de lutte contre le terrorisme, éléments majeurs de la paix et la sécurité internationales dont notre Conseil de sécurité est chargé.

Je reprends maintenant mes fonctions de président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Miguel Ángel Moratinos pour qu'il puisse répondre aux observations formulées.

M. Moratinos Cuyaubé (*parle en espagnol*) : Je voudrais adresser mes premiers mots aux ministres présents dans cette salle, M. Kubiš et M. De Gucht, ainsi qu'au Sous-Secrétaire d'État italien, M. Craxi, et à tous les membres du Conseil pour les remercier de leurs interventions.

Je pense que l'on a bien compris l'importance de renforcer et de maintenir vivante cette tradition de dialogue, et donc de concertation, entre l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'ONU et le Conseil de sécurité. Il me semble que les organisations régionales, comme l'OSCE, assument la responsabilité d'accompagner le dynamisme et les efforts que ne cesse de déployer l'ONU et le rôle de chef de file qu'elle joue dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Voilà pourquoi cet échange de vue, ce débat informel au Conseil de sécurité contribue à compléter l'action que nous menons tous pour garantir la paix et la stabilité dans un large cadre international.

Je voudrais répondre à certaines des questions qui m'ont été posées, mais avant cela, je voudrais réaffirmer que la présidence espagnole en exercice de l'OSCE a, au terme de son mandat et avant le Conseil ministériel de Madrid, deux préoccupations majeures en matière de sécurité et de coopération. D'abord le Kosovo. Je prends note des interventions de plusieurs délégués, soucieux de garantir le bon déploiement, le bon fonctionnement de la mission de l'OSCE sur le terrain au Kosovo. Nous sommes conscients de la responsabilité qu'endossera l'organisation pour faire face à la situation quelle qu'elle soit, découlant du statut futur du Kosovo, et, dans ce cas, avec la présence d'un personnel de plus de 1 000 personnes fourni par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous savons que notre travail de réconciliation, de protection des lieux de culte est fondamental. Nous en sommes conscients et assumerons notre responsabilité afin de veiller à ce que les choses se passent bien au Kosovo.

Le deuxième élément qui revêt une énorme importance et qui a de grandes répercussions sur la sécurité et la coopération européennes, c'est le Traité sur les forces conventionnelles en Europe. À cet égard, nous ne ménagerons aucun effort pour que, à la Conférence ministérielle de Madrid, le Traité bénéficie au moins d'un élan politique et évolue dans le climat de confiance mutuelle en matière de désarmement qui règne en Europe.

Voilà deux réflexions spécifiques sur l'action immédiate et les préoccupations de la présidence espagnole. En toute logique, comme je le disais dans mon introduction, nous veillerons à ce que l'ensemble de l'organisation, dans ses trois dimensions – politico-militaire, économico-environnementale et humaine – maintienne son rythme et continue à évoluer.

Je vais maintenant répondre plus spécifiquement à certaines questions et préoccupations des membres du Conseil de sécurité qui ont pris la parole. Je n'avais pas l'intention d'ouvrir un débat et d'aborder de manière plus spécifique la situation qui règne en Géorgie et les incidents survenus en août dernier, mais puisque plusieurs questions ont porté sur ce point, je vais dire en quoi consistent l'engagement et l'action actuelle de la présidence en exercice de l'OSCE.

Dès l'annonce des incidents, la présidence à pris l'initiative de prendre contact avec toutes les parties et de faire en sorte que le dialogue, déjà existant, entre la Géorgie et la Russie, débouche sur ce qui doit constituer notre objectif commun : l'entente, une bonne coopération et des relations de bon voisinage entre deux pays importants, la Géorgie et la Fédération de Russie.

J'ai nommé un Représentant personnel du Président en exercice, l'ancien Ministre des affaires étrangères de la Croatie, M. Zuzul, précisément dans le but d'encourager et de créer un climat de confiance et de dialogue

Le Représentant personnel, M. Zuzul, a informé le Conseil permanent de l'OSCE à Vienne du déroulement de sa mission. Il a fait un compte-rendu tourné vers l'avenir, et non vers le passé, et visant à créer un climat de confiance mutuelle et de dialogue afin d'aller de l'avant et de garantir ainsi la sécurité et la coopération pour l'ensemble des membres de

l'OSCE. Plusieurs mesures ont été proposées et mises en avant devant le Conseil permanent, y compris des mesures d'alerte rapide afin d'empêcher que des incidents similaires ne se reproduisent à l'avenir, ainsi que des mesures visant à améliorer le travail des observateurs militaires. Tout ceci a été entrepris de manière à ce qu'il n'y ait pas d'autre incident de ce genre à l'avenir.

À cet égard, je crois que le point le plus positif est qu'il y a un bon dialogue entre la Fédération de Russie et la Géorgie. L'OSCE encourage et promeut ce dialogue coopératif et elle souhaite qu'il se poursuive. La présidence continuera ses efforts, par l'intermédiaire du Représentant personnel, si les parties le jugent utile, et nous restons à la disposition de toutes les parties et de tous les États membres de l'OSCE.

Les possibilités sont multiples. Il va de soi qu'il existe un grand intérêt à prévenir tout type d'incident. Les représentants de la France et de la Fédération de Russie peuvent être assurés que la présidence espagnole est d'ores et déjà en contact avec la Géorgie afin de clarifier les actes des membres géorgiens des forces de maintien de la paix présentes en Ossétie du Sud. Nous sommes en contact avec la Géorgie afin d'obtenir ces informations. Je voudrais également dire au représentant des États-Unis que des mesures de contrôle renforcées aux frontières sont l'une des mesures clefs à prendre, lesquelles sont soumises toutefois au consensus général au sein de l'OSCE. Mais c'est effectivement l'une des possibilités que nous sommes en train d'envisager avec tous les États membres.

Pour ce qui est de l'Afghanistan, le représentant des États-Unis a évoqué une question fondamentale, que j'ai d'ailleurs abordée dans ma déclaration, à savoir l'Asie centrale. Une nouvelle situation prévaut en Asie centrale, où historiquement les défis stratégiques ont toujours été plus difficiles à relever pour garantir la stabilité de la région. En tant que membres à part entière de l'OSCE, les pays de cette région doivent aussi assumer leur part de responsabilités s'agissant de garantir cette sécurité.

L'un des premiers avantages que j'ai tirés de ma visite en Asie centrale est une compréhension directe de l'importance, et aussi de l'absence jusqu'à présent, d'une plus grande participation à l'aide et à l'assistance pour régler de manière conjointe les grands défis auxquels l'Afghanistan est confronté. Je crois que lors du Conseil ministériel de Madrid, la présidence espagnole entend essayer de rapprocher l'Afghanistan de l'OSCE et, surtout, faire en sorte que les pays d'Asie centrale soient en mesure de participer et de s'impliquer davantage dans les questions de sécurité, et celles relatives à la coopération économique et aux infrastructures.

Il y a donc beaucoup de travail à faire dans le domaine de la coopération entre l'OSCE et l'Afghanistan, et nous allons nous y employer. Je suis sûr que nous pourrions tous profiter tous d'une plus grande coopération et d'une plus grande stabilité, si nous parvenions à définir clairement les objectifs et les priorités. Une tâche qui devrait être réalisée dans un esprit familial de dialogue, de coopération et d'amitié entre tous les États membres de l'OSCE, esprit qui a d'ailleurs été le nôtre depuis que nous avons assumé la présidence de l'OSCE.

Le Président : Je remercie M. Moratinos Cuyaubé des clarifications qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 15.